



Parc national
des Cévennes

de serres en valats

le magazine du Parc

► Grand Angle

Vivre en harmonie avec le paysage

► En cahier central

Le programme des animations estivales

► En chemin

Sur le sentier de la Roque





Erythronium dent-de-chien (Erythronium dens-canis)

Photographe : Jean-Pierre Malafosse, garde-moniteur du Parc

L'Erythronium dent-de-chien est une espèce à enjeu prioritaire sur le territoire du Parc en raison de sa rareté. On ne retrouve cette plante à bulbe que sur l'Aigoual entre 1000 et 1400 m d'altitude dans des forêts assez ouvertes. Entre mars et avril, elle déploie deux magnifiques feuilles tachetées entre lesquelles éclot une élégante fleur rose. Son nom lui vient de la forme de son bulbe en dent de chien.



Édito

En ce premier semestre 2021, le territoire du Parc national s'est agrandi avec l'adhésion à la charte de quatre nouvelles communes. L'équipe du Parc souhaite la bienvenue à La Vernarède et Les Plantiers dans le Gard, à Mas-Saint-Chély et Saint-Pierre-des-Tripiers en Lozère.

Ce printemps a également été marqué par le lancement du Plan de relance de l'État. Sur notre territoire, 2,5 M€ seront alloués à l'établissement public et profiteront directement au territoire. Ainsi une enveloppe de 1,7 M€ sera consacrée au volet biodiversité et 788 000€ permettront de répondre à l'appel à projets immobiliers de l'État portés par les préfetures. Parmi eux, 2 propriétés du Parc bénéficieront d'une rénovation exemplaire et innovante: le mas de la Ségalières et la ferme du Bramadou dont les projets sont présentés dans ce numéro.

La saison estivale approche quant à elle à grands pas et nul doute que le territoire connaîtra à nouveau l'affluence de visiteurs impatients de retrouver la magie des grands espaces et de nos paysages d'exception. Afin de sensibiliser le public à la réglementation en cœur de Parc, l'établissement a choisi de créer 13 visuels qui présentent les règles avec un regard décalé. Ils seront diffusés sur chacun des massifs et distribués sous forme de carte postale par nos agents tout au long de l'été.

Pour la seconde année consécutive, vous trouverez en cahier central, l'ensemble du programme d'animations estivales préparé par les équipes du Parc et ses partenaires. Afin de répondre aux règles sanitaires, le nombre de personnes par animation sera limité et nécessitera obligatoirement une inscription. Comme toujours, c'est un programme riche et entièrement gratuit.

En juillet, le collectif « Lundi Soir » proposera un voyage sonore inédit pour découvrir le mont Lozère à l'occasion d'une soirée organisée au Pont-de-Montvert. Un second temps fort, qui devait permettre de célébrer le ciel étoilé des Cévennes, le 5 août à Lasalle en partenariat avec la municipalité et la Filature du Mazel a dû être reporté en raison des règles sanitaires.

Enfin, comme vous le constaterez dans la rubrique « En chemin », l'offre de découverte ludique du territoire s'est encore étoffée avec la mise en place de dispositifs d'interprétation originaux sur le sentier de la magnanerie de la Roque, au Mas de la Barque et au Pic Cassini.

Toute l'équipe du Parc se joint à moi pour vous souhaiter un bel été !

Henri Couderc

Président du conseil d'administration

5. Actualités

10. Esprit des Cévennes

Les vigneronns de Monoblet

11-12. Grand angle :

Vivre en harmonie avec le paysage

13-44. Le programme d'animations de l'été

45-49. Grand angle (suite)

Vivre en harmonie avec le paysage

50. Mon paysage a du caractère

Rouveret sur la cause Méjean

51. Le coin jeunesse

52-53. En chemin

Le petit peuple de l'herbe du sentier de la Roque

54-55. Bloc-notes

De serres en valats est le magazine du Parc national des Cévennes.

ISSN : 1955-7345 - 2428-3002 - Commission paritaire n° 538 - Dépôt légal : juin 2021. Magazine semestriel.     

Parc national des Cévennes - 6 bis, place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières - Tél. +33(0)4 66 49 53 00 - www.cevennes-parcnational.fr -

Directrice de la publication : Anne Legile - Rédactrice en chef : Natacha Maltaverne - Ont participé à la réalisation de ce numéro : Catherine Vambaigue, Baptiste Algoët, Eric Dessoliers - Adrien Majourel - Pauline Roux - Cartographe : Kisito Cendrier - Maquette : Olivier Prohin - Impression : Merico Delta Print.

Tirage : 42 000 exemplaires - Photos de couverture : Guy Grégoire.

 PEFC™ 10-31-1248 / Certifié PEFC / pefc-france.org



L'actu en images

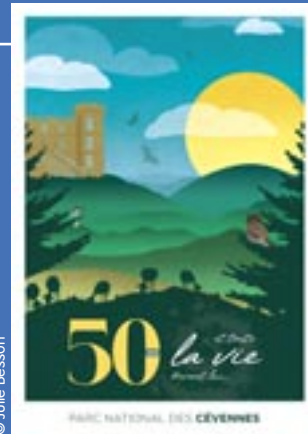
Une année exceptionnelle pour la chouette de Tengmalm

Une très bonne faînée (fruit du hêtre) et une abondance de cônes d'Épicéa ont constitué une importante source de nourriture au sol pour de nombreux "micro-mammifères" tels que le campagnol roussâtre ou le mulot sylvestre. Une aubaine pour leurs nombreux prédateurs comme l'hermine, le renard ou encore... la chouette de Tengmalm. Cette dernière adapte en effet sa reproduction à l'abondance de nourriture qu'elle trouve. Et cette année, les observations des agents du Parc sont unanimes : de nombreux poussins sont prêts à l'envol !



Les parcs nationaux obtiennent gain de cause

Les 10 suppressions de postes initialement annoncées en 2021 dans les parcs nationaux, à l'exception du dernier né, le Parc national des Forêts, ont été annulées. Lors du One Planet Summit, le président de la République a annoncé un renforcement des moyens des gestionnaires d'espaces protégés. En conséquence, cette année, 20 postes supplémentaires seront attribués aux parcs nationaux et 20 pour l'Office français de la biodiversité. Les présidents des parcs nationaux avaient alerté par courrier le président de la République. Le 4 février dernier, 70 % des agents du Parc national des Cévennes se sont mis en grève et ont manifesté contre les suppressions de postes.



Un concours d'affiches pour clôturer le 50^e anniversaire du Parc

Afin de clôturer cette année anniversaire du Parc, l'établissement a fait appel à la créativité des amoureux de la région en lançant un concours d'affiches. A sa grande surprise, plus de 100 affiches ont été adressées au Parc ! Le choix a été très difficile en raison de la qualité et de la diversité des créations. Julie Besson a remporté le prix du public, Sarah Peltier celui du Parc, Héloïse, Margot et les élèves de l'école maternelle de Vébron le prix jeunes artistes. Les affiches gagnantes seront vendues à la Maison du Tourisme et du Parc de Florac au profit d'une association locale (voir p55).



Une étude sur les placettes à vautours

Depuis sa réintroduction dans les années 80, les effectifs de Vautour fauve sont en augmentation dans les Grands Causses. Cette population s'alimente principalement de carcasses de bétail déposées par les éleveurs sur des placettes d'alimentation. Durant six mois, Manon Tyssandier, stagiaire, rencontrera les éleveurs afin d'évaluer les quantités de carcasses mises à disposition sur leurs placettes et les besoins alimentaires de la colonie de vautours afin de les comparer. En parallèle, une étude de terrain est menée pour mieux comprendre sur quel type de carcasses les vautours se nourrissent en dehors de ces placettes.



Découverte d'une importante colonie de Barbastelles sur l'Aigoual

L'hiver dernier, plusieurs colonies de Barbastelles ont été découvertes dans 4 tunnels ferroviaires de la vallée de l'Arre sur le massif de l'Aigoual.



© R. Descamps - PNC

Les tunnels de l'ancienne ligne ferroviaire reliant Millau à Nîmes regorgent de vie. En février dernier, sur la base de documents anciens, Cyril Rombaut, garde moniteur au Parc,

Madeleine Pons du Centre ornithologique du Gard (Cogard) et Antonin Wilmart, du Groupe chiroptères du Languedoc-Roussillon (GCLR) ont prospecté 4 tunnels dans la vallée de l'Arre. Dans l'un d'eux, ils ont découvert 34 Barbastelles, ce qui constitue à ce jour la plus grande colonie connue dans le Gard. Une vingtaine d'individus ont été recensés dans chacun des trois autres tunnels prospectés. « Les tunnels se trouvent à proximité d'une zone de vieilles forêts là où vit cette espèce. N'étant pas fréquentés depuis très longtemps, ils sont un refuge idéal pour l'hibernation de l'espèce qui s'adapte très bien aux cavités froides et humides contrairement à d'autres comme le Petit Rhinolophe, le Grand Rhinolophe et le Grand Murin », explique Cyril Rombaut. Entrées en hibernation en novembre/décembre, elles se réveillent en mars/avril.

27 espèces dans le Parc

En France, on dénombre 34 espèces de chauve-souris. Actuellement, 27 d'entre elles ont été identifiées sur le territoire du Parc national. Chaque année, les agents effectuent un suivi des gîtes hivernaux sur chaque massif afin de dénombrer les populations de chauve-

souris. L'année dernière, une quarantaine de gîtes ont été prospectés. La Barbastelle peut également être identifiée à l'aide de détecteurs d'ultrasons dès le mois de mai. Les émissions de la Barbastelle se reconnaissent facilement à l'alternance des signaux décalés en fréquence « tchif, tchef, tchif, tchef ». Cette technique originale lui permettrait de tromper ses proies. ●

Carte d'identité



Nom latin : *Barbastella barbastellus*

Taille : envergure de 24 à 29 cm

Poids : 6 à 14g

Caractéristiques : pelage sombre dont l'extrémité des poils est dorée ou argentée. Elle se reconnaît facilement à ses larges oreilles noires et jointives au niveau du front et à son nez retroussé.

Statut de conservation : vulnérable au niveau européen - préoccupation mineure au niveau national



Zoom sur les abeilles sauvages

264

C'est le nombre d'espèces d'abeilles sauvages recensées sur le territoire du Parc national depuis 1899 ! Parmi elles, **199** sont présentes en cœur de Parc. Au niveau

national, on compte à ce jour **972 espèces**. La liste commentée des abeilles sauvages est téléchargeable sur le site internet du Parc dans la rubrique - Des connaissances - Faune.



© David Genoud

Bienvenue aux 4 nouvelles communes adhérentes

Le Parc national est heureux d'accueillir quatre nouvelles communes : Saint-Pierre-des-Tripiers et Mas-Saint-Chély en Lozère, La Vernarède et Les Plantiers dans le Gard. Les délibérations prises par les conseils municipaux en faveur de l'adhésion à la charte ont été validées lors du conseil d'administration du 11 mars

Approuvée en 2013, la charte du Parc national définit la feuille de route du territoire pour une durée de 15 ans, soit jusqu'en 2027. Après avoir lancé deux campagnes d'adhésion à la charte en 2014 et 2017, l'établissement a programmé une troisième et der-

nière campagne en 2020. Les communes avaient jusqu'au 15 février 2021 pour s'engager dans ce projet collectif de préservation des patrimoines et de développement durable. Saint-Pierre-des-Tripiers, Mas-Saint-Chély, La Vernarède et Les Plantiers ont franchi le pas portant

ainsi le nombre de communes adhérentes au Parc à 113. L'établissement travaillera avec ces communes sur les sujets qui les intéressent comme l'amélioration de l'éclairage public, la valorisation de la pierre sèche, l'aménagement public, la marque Esprit parc national... ●

Ils ont dit :



Emmanuel Adely,
maire de Saint-
Pierre-des-Tripiers
(93 habitants)

« Les habitants étant divisés quant à une adhésion à la charte, le Conseil municipal avait décidé que la décision leur appartiendrait. Pour cela, nous avons d'abord organisé une réunion publique avec la direction du Parc, durant laquelle chacun a pu poser ses questions, et cette réunion était filmée aux fins d'une diffusion sur internet pour les absents. La semaine suivante, nous avons procédé à une votation classique, et le « oui » l'emportant très majoritairement, le conseil municipal s'est légitimement rangé à cet avis. Une partie de la commune se trouve en zone cœur de Parc. De ce fait, jusqu'à présent, nous ne connaissions que les contraintes liées à la réglementation, sans bénéficier des avantages qu'elle peut offrir. Par cette adhésion, la commune entend profiter de l'expertise et des compétences du Parc, et nous avons déjà eu deux réunions de travail pour envisager les projets à venir ».



Gérard Mourgues,
maire de Mas-Saint-
Chély (118 habitants)

« Le conseil municipal a voté en faveur de l'adhésion, le résultat a été serré : 5 voix pour et 4 contre. J'espère que la collaboration avec le Parc se passera bien. Parmi les projets sur lesquels nous souhaiterions travailler, il y a la question de l'éclairage public que nous entendons rénover et sans doute procéder à des extinctions durant la nuit. Nous organiserons prochainement une réunion avec le délégué territorial du Parc pour discuter des projets que nous pourrions conduire ».



Chrétien Miaille,
maire de La
Vernarède
(342 habitants)

« Le conseil municipal a souhaité adhérer afin d'assurer l'unité du territoire et parce que, petit à petit, la commune se rapproche des valeurs et des orientations du Parc national. Par exemple, nous avons modernisé l'éclairage public afin de limiter la pollution lumineuse. Nous pensons

que le Parc national peut nous apporter un appui dans des domaines tels que la rénovation de l'habitat ou la gestion de la forêt ».



Bernard Mounier,
maire de Les Plantiers
(257 habitants)

« Je suis maire depuis un an. Historiquement, la commune a toujours refusé d'adhérer car le Parc était perçu comme une structure contraignante notamment pour la chasse, l'urbanisme... J'ai souhaité comprendre. La déléguée territoriale du massif de l'Aigoual est venue nous présenter le Parc et répondre à nos questions. Nous avons ensuite relayé ces informations auprès du conseil municipal qui a voté en faveur de l'adhésion. Je pense qu'il serait dommage de se priver du Parc qui, de par ses labels, rend le territoire plus attractif encore et peut contribuer à notre développement économique, culturel... Nous pourrions désormais bénéficier des animations scolaires qui sont à mon sens primordiales, ainsi que de la marque Esprit parc et des conseils de l'établissement ».



Gestion forestière durable : quelle parcelle remportera le SylvoTrophée 2021 ?

En partenariat avec le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) et l'association des Parcs naturels du Massif central (IPAMAC), le Parc national organise la seconde édition du concours forestier SylvoTrophée afin de valoriser la gestion durable des forêts. 4 parcelles sont en lice cette année.



Les forêts remplissent des fonctions économiques, sociales et environnementales. En effet, elles produisent du bois, matériau renouvelable, et alimentent une vaste filière productrice de nombreux emplois. Elles sont aussi fréquentées par de nombreux usagers, structurent nos paysages, abritent une grande biodiversité et protègent des risques naturels. Ces fonctions sont les trois piliers d'une véritable gestion durable dite "multifonctionnelle". Le SylvoTrophée vise à récompenser les propriétaires et gestionnaires œuvrant en ce sens. Pour candidater, les propriétaires devaient présenter une parcelle de leur forêt qui a fait l'objet d'une coupe. Pour cette seconde édition, sur 8 candidatures reçues, quatre parcelles ont été sélectionnées et recevront la visite d'un jury.

Les parcelles candidates

► Forêt communale de Banne

Propriétaire : la municipalité de Banne représentée par le maire, Jean-Marie Laganier.

Cette parcelle de 35 ha de la forêt communale de Banne est gérée en futaie irrégulière par l'Office National des Forêts (ONF). Classée presque intégralement en zone Natura 2000, cette forêt est peuplée quasi-exclusivement de résineux : le pin maritime et le pin de Salzmann. L'objectif du propriétaire est de préserver ce dernier. Aussi, des coupes de pins maritimes ont été effectuées au profit du pin de Salzmann, espèce rare et menacée en France, et ont alimenté la filière bois énergie.

► Forêts de Fretma et Cavalade

Propriétaire : GFR Somical représentée par Sylvie Coisne

Cette forêt de 1600 ha du causse Méjean abrite des espèces à fort enjeu patrimonial comme le circaète Jean-le-Blanc, la chouette de Tengmalm ou le sabot de Vénus. La parcelle présentée s'étend sur 28 ha en cœur de Parc. Outre le pin noir, la parcelle candidate abrite également des épiceas et a fait l'objet de plantations d'enrichissement en cèdre, érable et hêtre. Elle

est gérée à base de coupes jardinatoires permettant le maintien du couvert forestier en tenant compte des enjeux paysagers et de biodiversité.

► Forêt de Camp Figoux

Propriétaire : Jony Brès

Cette forêt de 35 ha associe des résineux et des feuillus sur les communes de Soustelle et Cendras. Le propriétaire produit lui-même ses plants de chêne, à partir des glands récoltés dans sa forêt et sélectionnés. La parcelle candidate couvre 17 ha et se compose principalement de douglas, pins laricio de Corse et de chênes rouges. Elle est gérée en traitement irrégulier à couvert permanent. Les bois issus des coupes sont valorisés en fonction de leur qualité. Une attention particulière est portée au paysage et à la préservation des cours d'eau et des sols.

► Forêt de Conches

Propriétaire : Groupement forestier de Conches, représenté par Michel de Lagausie

Cette forêt de 170 ha sur la commune de Ventalon en Cévennes se compose principalement de douglas et de pins laricio. Quelques peuplements de châtaigniers et de chênes verts sont également présents. La parcelle présentée couvre près de 13 ha. Le peuplement de douglas a subi récemment des éclaircies en vue d'une conversion en futaie irrégulière. Un peuplement de pins sylvestres est conservé en libre évolution (îlot de sénescence). ●



AGRICULTURE

Mise en place des sous-commissions

Suite aux tensions survenues avec les agriculteurs en 2019, le groupe de travail créé avec les principaux syndicats agricoles a décidé de créer des sous-commissions sur chaque massif, à

l'instar de ce qui existe pour la chasse. L'objectif est de mettre en place un dialogue de proximité avec les agriculteurs. En raison de la crise sanitaire, les réunions prévues en 2020 ont été reportées au début de l'année 2021. Elles ont été organisées à Barre-des-Cévennes, au Pont-de-Montvert Sud Mont Lozère, à Mas Saint Chély et au Vigan. Chaque

sous-commission a défini un programme de travail, en lien avec les attentes fortes des agriculteurs : diagnostics environnementaux sur les parcelles, explicitation de la réglementation en cœur de Parc, procédure d'instruction des demandes de travaux... Les prochaines réunions se dérouleront à l'automne.



Ensemble pour préparer la saison estivale

L'été dernier, nous sortions du premier confinement et, pour beaucoup de français, il était essentiel de reprendre contact avec la nature. Les visiteurs furent nombreux à venir profiter des trésors du Parc. Cette année, nul doute que la fréquentation sera également importante. Pour préparer cette saison estivale, tout a été mis en œuvre pour que les visiteurs puissent se ressourcer dans les grands espaces du territoire tout en respectant l'esprit des lieux !

Les équipes du Parc mobilisées

En prévision d'une forte affluente touristique sur le territoire cet été, l'établissement public a décidé de recruter 6 agents saisonniers pour l'accueil sur le terrain. Positionnés sur les sites les plus fréquentés des massifs du mont Lozère, de l'Aigoual et du causse Méjean, ils permettront de renforcer l'information

des touristes sur la réglementation en cœur de Parc, sensibiliser à la prévention des atteintes à l'environnement mais également assurer le lien avec les éleveurs et bergers afin de favoriser la cohabitation entre activités pastorales et touristiques dans le Parc national des Cévennes.

Parmi les outils à leur disposition, ils pourront distribuer des visuels présentant la réglementation de façon simple, originale et pédagogique.

Pour consulter la réglementation en cœur de Parc : <http://www.cevennes-parcnational.fr/fr/le-parc-national-des-cevennes/la-reglementation-du-coeur>



Les 13 visuels seront déclinés en cartes postales à distribuer et seront affichés dans les Offices du Tourisme et relais du Parc.





Des formations pour les professionnels

Afin de transmettre tous les outils et informations nécessaires à la protection et à la valorisation des patrimoines du territoire, près de 10 formations gratuites ont été proposées par le Parc aux offices de tourisme, élus, adhérents de l'association Cévennes écotourisme, bénéficiaires de la marque *Esprit Parc National* ou encore aux prestataires d'activités de pleine nature.

Au programme : comment se conduire face aux patous, richesses de l'environnement nocturne, trésors des gorges et des falaises, connaissance de la biodiversité... Autant de sujets qui permettront à tous ces acteurs de partager avec les visiteurs leur passion pour ce cadre exceptionnel et fragile.

Esprit Parc : des acteurs du tourisme engagés !

Cette année encore, l'offre de produits et services s'est élargie dans le Parc national avec l'attribution de la marque *Esprit Parc National* à 14 nouveaux prestataires touristiques (10 hébergements, 3 restaurants et 1 site de visite) et 3 producteurs agricoles (1 maraîcher et 2 castanéiculteurs).

Depuis le lancement de la marque *Esprit Parc National* en 2015, 120 hommes et femmes se sont engagés pour la préservation et la promotion de notre territoire. Ils auront à cœur d'accompagner, cette année encore, les visiteurs pour une découverte éco-responsable de notre région.

Toute l'offre est à retrouver sur le site Destination Parc national des Cévennes ou sur le tout nouveau site *Esprit Parc National*. ●



Dans le cadre exceptionnel du panorama du roc des Hourtous, belvédère sur les gorges du Tarn, venez régaler vos yeux et vos papilles grâce aux bons petits plats de Cathy, l'une des 14 nouveaux prestataires *Esprit Parc* !

Pour une pratique du canyoning ludique et respectueuse de l'environnement



Le canyoning est l'une des activités de pleine nature les plus en vue de la région. Excellente occasion de découvrir la beauté des paysages et la richesse de la biodiversité locale, le développement de cette activité doit se faire avec l'objectif de préserver les canyons.

C'est la raison pour laquelle le Parc national et les professionnels du canyoning se sont réunis pendant plus d'un an pour échanger et mettre en valeur l'ensemble des pratiques respectueuses du milieu naturel.

Le résultat ? Un manifeste pour une pratique raisonnée du canyoning signé par plus de 10 organisateurs de sorties. Il inclut 9 règles d'or de bonnes conduites et détaille les canyons où la pratique est possible et ceux où elle doit être évitée en raison de milieux trop fragiles.

Retrouvez la liste des signataires sur notre site web dans la partie "Les autres activités de pleine nature". Ils se feront un plaisir de vous proposer des sorties ludiques et respectueuses de l'environnement ! ●



Les vigneronns de Monoblet

Implantés à 300 m d'altitude au pied des montagnes Jumelles, les vignobles de Monoblet bénéficient des influences méditerranéennes et continentales. Les journées chaudes et les nuits fraîches, caractéristiques de ce terroir, confèrent au vin sa fraîcheur et sa finesse. Les vins de trois vigneronns de Monoblet ont obtenu la marque *Esprit Parc National*. Petit tour d'horizon de ces vignobles cultivés en agriculture biologique (AB) et bénéficiaires de l'appellation IGP vins des Cévennes.

Les vins sans sulfites du Mas des Manhans

Après avoir travaillé durant deux ans sur ce domaine dont le nom rappelle la passé séricole de la région, Julien Pibarot l'a racheté en 2010. Son vignoble s'étend sur 10 ha, dans une vallée bordée par la forêt.

« L'avantage de travailler dans un espace préservé, riche en biodiversité, c'est qu'une régulation naturelle s'opère. Les insectes ravageurs ne prolifèrent pas dans ma vigne car il y a des chauves-souris, des menthes religieuses... ». Le travail du sol et de la vigne est exclusivement mécanique. « Je traite la vigne uniquement avec du soufre et du cuivre, comme les anciens ». La production est composée à 95 % de vin rouge, les cépages cultivés étant le Grenache noir, Cinsault, Syrah et Merlot. Particularité des vins, ils sont sans sulfites, c'est à dire qu'aucun conservateur n'est ajouté durant la vinification. 20 000 bouteilles sont produites chaque année et vendues localement. « La marque *Esprit Parc* apporte une valeur ajoutée au produit. Elle permet de montrer au consommateur que le vin qu'il achète est issu d'un espace préservé ».



© GAEC du Saulier

Une viticulture paysanne au Mas Seren

Originaire de la région lyonnaise, Emmanuelle Schoch, qui a réalisé sa trentième vinification en 2020, a acheté le vignoble Seren en 2009. « Les Cévennes ont été pour moi une évidence car c'est un territoire hors des sentiers battus ». Ses 6 ha de vignes sont implantés sur des coteaux. « J'essaie de développer une viticulture très paysanne en utilisant le cheval pour le travail de la vigne. Cette technique est bien adaptée aux coteaux et aux vieilles vignes ». Les plus anciennes ont 60 ans. Les cépages cultivés sont le Vermentino, la Roussane, l'Ugni pour les vins blancs et le Cinsault, Grenache et Syrah pour les rouges. Les vins sont vendus à l'échelle locale, nationale et internationale. « J'ai choisi d'adhérer à la marque *Esprit Parc* car la démarche des parcs nationaux est intéressante et j'ai souhaité y participer. Tout ce qui peut aider à la préservation et à la connaissance de notre patrimoine naturel est important ».

Gaec du Saulier, vigneronns de père en fils

Domaine familial depuis des générations, Thomas Olivier, son père et son frère ont à cœur de faire découvrir et partager leur passion pour le vin. Les vignes s'étendent sur 12 ha et sont implantées sur un sol de dolomie, calcaire et sableux. « Le sol est très drainant, en cas d'épisode cévenol, l'eau s'évacue rapidement. Le sous-sol est composé d'argile si bien que les vignes ne souffrent pas de la sécheresse. Elles sont également exposées au courant d'air donc il n'y a pas d'humidité ce qui limite les maladies comme le mildiou », explique Thomas Olivier. Les cépages cultivés sont le Syrah, Merlot, Cinsault, Grenache, Alicante pour les vins rouges et la Roussane, le Viognier, Chardonnay, Vermentino et Sauvignon pour les vins blancs. « Nous produisons majoritairement des vins de Pays des Cévennes car ils sont appréciés tout en faisant des vins un peu plus ambitieux ». Une grande partie de la vente est réalisée au caveau du domaine. ●



© Mas Seren

Pour retrouver l'ensemble des produits et services *Esprit Parc National* :

- > <https://destination.cevennes-parcnational.fr>
- > <https://www.espritparcnational.com>



Vivre en harmonie avec le paysage

La diversité des paysages du Parc et la richesse de son patrimoine bâti en font un territoire d'exception. Ils sont le résultat d'une alchimie réussie entre la géologie, le climat, l'histoire et les hommes qui les ont façonnés et qui ont su les préserver au fil du temps.

Les paysages évoluent, tout comme les besoins contemporains en matière de construction. L'établissement public y est attentif et accompagne ces évolutions afin de répondre à ces nouvelles attentes dans le respect du caractère unique du territoire.

Dans ce grand angle, nous vous proposons de découvrir quelques projets emblématiques qui ont pour objectif d'inventer de nouvelles manières de vivre en harmonie avec la beauté des sites qui nous entourent.



Faire revivre la propriété du Bramadou

Le Parc national et la commune de Barre-des-Cévennes souhaitent accueillir de nouveaux habitants sur le territoire. Propriété du Parc, l'ancienne ferme du Bramadou a vocation à devenir un habitat participatif, rénovée de façon exemplaire.



© N. Mallovene - PNC

Située à 2 km de Barre-des-Cévennes, l'ancienne ferme du Bramadou, offre une vue remarquable sur des prairies et le Castellas depuis le promontoire naturel où elle a été édifée au 19e siècle.

Inoccupée depuis une quarantaine d'années, elle accueillera de nouveaux habitants permanents en 2022.

L'établissement public du Parc, propriétaire des lieux, entend lui redonner vie en transformant cette ancienne ferme cévenole en habitat participatif. La ferme se compose d'une habitation principale sur deux étages, de deux caves, un four à pain et un bûcher, une étable et une grange. Trois logements distincts pourraient être créés dans le bâtiment associant des espaces privés et partagés.

Un terrain en terrasse de 1 ha entoure cette ferme qui bénéficie également d'une source et d'un réservoir d'eau. Le plan « France Relance » déployé par le gouvernement permettra de financer les travaux de rénovation du bâtiment qui devront être exemplaire (même si la propriété ne se situe pas en cœur de Parc mais en limite), que ce soit sur le volet énergétique ou architectural.

L'établissement public prendra en charge le « gros œuvre », les travaux de finition et les extensions éventuelles seront à la charge de la coopérative d'habitants qui sera gestionnaire du bien par le biais d'un bail emphytéotique. Le Parc ayant reçu ce

bien par legs souhaite en effet en rester propriétaire.

L'habitat participatif : une innovation en milieu rural

Si les Cévennes ont connu dans les années 70 une vague d'habitat communautaire, il s'agit ici d'un projet bien différent (Cf. encart) qui pour l'instant se développe davantage dans les villes. Le montage envisagé avec une coopérative d'habitants serait par ailleurs une première.

Le site du Bramadou et le contexte actuel ont bien sûr attiré de nombreuses personnes, curieuses ou réellement séduites par l'idée de se projeter dans une nouvelle vie plus proche de la nature. Les contacts pris et les visites organisées ont touché une soixantaine de personnes, à l'instar de Florence et Grégory, originaires du Gers et qui ont visité le lieu deux fois. « À la seconde visite, on commence à imaginer le devenir de cette ferme. J'aimerais beaucoup développer un projet agricole, peut-être dans l'apiculture », explique Florence.

Le fait d'envisager un habitat participatif peut rassurer par rapport à la crainte d'un possible isolement pour des personnes ayant plutôt un profil urbain. « L'idée est de partager des intérêts et des valeurs communes », indique Antoine.

Prendre des informations, visiter est certes

une première étape mais déposer un dossier suppose un engagement que seul un groupe a pris pour le moment. De fait, si la démarche n'aboutit pas avec ce groupe l'établissement débutera les travaux pour répondre aux délais imposés par le plan de relance de l'État (sur la base d'un programme pré-établi de 3 logements). Un appel à manifestation pourra être relancé avant la fin des travaux et s'il s'avère infructueux les logements seront mis en location via un processus classique. En tout état de cause le Bramadou retrouvera des habitants dans les deux ans à venir ! ●

Qu'est-ce que l'habitat participatif ?



L'habitat participatif consiste à permettre aux futurs habitants d'une résidence, de participer à la définition, la conception et la gestion de leur lieu de vie, constitué de logements privés, d'espaces partagés, et, même parfois, de leurs locaux professionnels. C'est une démarche écologique, économique et sociale qui répond à la volonté « d'habiter autrement » et d'aspirer à une forme de vie collective et solidaire sans pour autant vivre en communauté.



Un patrimoine naturel riche

Le site est également remarquable sur le plan floristique puisque deux espèces d'orchidées y ont élu domicile: Orchis punaise (*Anacamptis coriophora*), une espèce protégée et Sérapia langue (*Sérapia lingua*), présentant un fort enjeu patrimonial. Le projet tiendra compte de la présence de stations de ces deux espèces afin d'assurer leur préservation.



© O. Prohin - PNC

Construction d'une nouvelle cabane



Une cabane pastorale a été construite à la Borie du Pont sur la commune de Dourbies. Les bergers de la coopérative *la Raiole* utilisaient d'anciens bâtiments de la ferme de la Borie-du-Pont que l'établissement souhaite vendre. Aussi, afin de combler l'absence future de logement pour les bergers, une "cabane pastorale" a été édifée sur l'estive, à proximité directe du parc de nuit des brebis. Elle a été construite sur une petite combe. Afin de respecter l'architecture vernaculaire des bergeries de la Borie du pont, l'ensemble du bâtiment a été réalisé en bois, mélèze et douglas, avec une volumétrie simple : une toiture à deux pentes symétriques sur deux niveaux. Le bâtiment est raccordé à l'électricité et dispose d'un poêle.

Le chiffre clé

6

Depuis 2016, ce sont au total 6 cabanes pastorales qui ont été construites en cœur de Parc, sur les estives du sommet de Finiels, de Mijavols, de Massevaques, du sommet de l'Aigoual, sur les hautes terres de Mas Camargue et à la Borie-du-Pont.

La toiture de la cabane pastorale de Bellecoste fait peau neuve

Préserver les qualités architecturales et bioclimatiques existantes

A l'automne dernier, la toiture de la cabane pastorale de Bellecoste sur le mont Lozère a fait peau neuve. La couverture en chaume a été réhabilitée par Patrick Petel, responsable de l'entreprise *L'envers du temps* qui s'est associé à Max, un chaumier breton. Le chantier a duré 3 semaines pour couvrir les 80 m² de toiture.

A l'époque, le chaume de seigle était largement utilisé pour recouvrir les toitures sur le mont Lozère et la haute vallée de la Dourbies. A compter du XX^e siècle, cette technique a été délaissée au profit de la lauze. « *Le problème principal avec le seigle est d'éliminer la totalité du grain. Dans le cas contraire, même en petite quantité, les rongeurs trouvent « le gîte et le couvert ». Ils s'installent alors durablement dans le toit et font de grands ravages. Pour enlever le grain, il faut donc s'appliquer soigneusement au battage* », explique l'artisan.

Le toit de la cabane de Bellecoste a été

recouvert de 40 à 50 cm de roseau issu de Camargue. « *De part sa constitution, le roseau semble plus robuste que le seigle. Sa longueur permet donc déjà de réaliser des toitures plus durables. Sa paille, plus épaisse et, en même temps très souple, en fait un matériau très résistant aux intempéries, notamment au vent. Et bien sûr, il ne contient rien qui puisse attirer les rongeurs* ».

Un isolant thermique et phonique performant

Le toit de la maison pastorale de Bellecoste conservera la chaleur en hiver, gardera la fraîcheur l'été et permettra de réguler la température dans toute la maison. Le toit de chaume est par ailleurs un isolant phonique car il absorbe les bruits extérieurs tels la pluie ou le vent ...

La toiture en chaume ne craint ni le gel, ni la grêle, ni la neige et dispense de l'installation d'une gouttière. Sa longévité est estimée entre 35 et 45 ans, selon la localisation de la maison, la pente du toit... ●





© N. Mallevaere - PNC

Un vent nouveau souffle sur le Pouget

Construit sur un éperon à 736 m d'altitude sur la commune de Pourcharesses, en cœur de Parc, le hameau du Pouget offre une vue imprenable sur le mont Lozère. Depuis 3 ans, Sandrine Leleu Leconte et Thomas Leleu ont réhabilité trois bâtiments à des fins d'habitation, touristique et agricole.

A l'origine, le Pouget est constitué de quatre grandes fermes construites au 17^e ou 18^e siècle. C'est un hameau caractéristique du mont Lozère avec ses imposants bâtiments en granit, aux toitures de lauzes et aux rues pavées. Comptant une trentaine de familles au début du 19^e siècle, il a été totalement déserté en 1960. Deux ans plus tard, des familles harkis s'y installent pour une courte durée. Le hameau sera à nouveau animé à la fin des années 60 avec la venue de jeunes de tous horizons pour réhabiliter les bâtiments dans le cadre de chantiers organisés par l'École européenne de Bruxelles. C'est dans ce cadre que Thomas Leleu découvre Le Pouget. Propriétaire avec son épouse, Sandrine Leleu Leconte, de plusieurs bâtiments depuis une vingtaine d'années, le couple vit ici depuis 3 ans. « Nous avons pris la décision de venir nous installer avec la motivation de redonner vie au hameau, permettre aux visiteurs de le découvrir et

créer de l'activité en milieu rural », résume la propriétaire. Sandrine et Thomas se sont lancés dans un projet de micro ferme en produisant notamment des herbes aromatiques et du maraîchage sur des terrasses aménagées au fur et à mesure. Les produits sont estampillés Esprit parc national. Ils proposent également des hébergements en gîte.

Une rénovation à l'identique

Situés en cœur de Parc, les bâtiments à réhabiliter ont fait l'objet d'une demande d'autorisation de travaux. « La réglementation peut nous contrarier certaines fois mais dans le fond on est très content car cela permet de conserver l'unité du patrimoine bâti. Le cabinet d'architectes et les entreprises ont travaillé en bonne entente avec l'architecte du Parc. Parfois c'est le détail qui compte, les finitions sont très importantes ». Des solutions ont été trouvées notamment pour le remplacement des ouvertures afin de

conserver l'aspect paysager. De même, pour la maison d'habitation, « l'architecte des bâtiments de France préconisait une cloison en pierre pour séparer la cuisine de la terrasse, nous avons finalement eu l'autorisation d'édifier une cloison en bois qui masque partiellement les fenêtres de l'étage ». L'un des anciens propriétaires du Pouget, qui était couvreur, a conservé de nombreuses lauzes et pierres de granit, ces dernières ont été assemblées à de nouvelles pierres pour rehausser les murs de la clède qui s'est transformée en gîte pour 2 personnes. Afin d'éviter le rejointement d'un mur extérieur sujet aux infiltrations, un parement intérieur avec des drains a été posé. La grange qui abrite au rez de chaussée une pièce pour le séchage des plantes et à l'étage un atelier de transformation a également été entièrement réhabilitée. Un ancien escalier en granit a été rouvert et facilite la circulation. L'ensemble est harmonieux, un véritable travail d'artistes ! ●

Un logement renaît des ruines à Molezon

Dans la vallée de Trabassac, une ruine a été réhabilitée en petit logement. « Au départ, afin de répondre aux normes sanitaires, nous souhaitions installer une fosse septique dans la cave de cette ruine et la recouvrir avec une dalle. Mais la réglementation ne nous l'autorisait pas. Il fallait quelque chose de fini. Sur les conseils de l'architecte du Parc, nous avons entamé l'année dernière la construction d'un logement. Trois murs ont été rehaussés et un quatrième a été édifié. Les parements sont en pierres de schiste. Une toiture en lauze a été posée. Nous avons obtenu une subvention du Parc pour la financer. Les menuiseries des portes et des fenêtres seront en châtaignier », explique Christian Fontaine, le propriétaire. D'une superficie des 20 m² et disposant d'un espace à vivre et d'une terrasse, le logement ne sera pas loué mais accueillera la famille et les amis. ●



© C. Fontaine

Intégration paysagère d'un bâtiment agricole à Hures-la-Parade

Dans le village de Saubert, un bâtiment de 1456 m² qui comprend une bergerie et un hangar à fourrage a été édifié pour les besoins de l'élevage de brebis, l'ancien bâtiment étant trop petit pour accueillir le troupeau. D'une capacité de

600 places, la charpente et le bardage sont en bois et la toiture en bac acier isolé. « Avec le Parc et l'architecte que nous avons mandaté, nous avons réfléchi à l'intégration paysagère du bâtiment. Il est orienté de façon à ce que, lorsque l'on vient

du village, le hangar masque la largeur de la bergerie. Des aménagements paysagers sont également en cours, un mur de pierre a été édifié et des arbres ont été plantés à l'automne », explique Mickaël Jaffard, l'éleveur propriétaire. ●



© Nathalie Crépin - PNC



Les travaux en chiffres

En 2020, tous domaines confondus, **304** demandes d'autorisation ont été instruites et **301** ont été accordées.

Parmi elles, **166** ont concerné des travaux dont **89** pour l'architecture

82 247 €

de subventions ont été attribuées pour la réfection de toitures en lauze, la réhabilitation de patrimoine vernaculaire et l'aménagement d'espace public.



Un guide pratique pour réaliser vos enduits extérieurs

Vous souhaitez rénover votre patrimoine bâti ancien dans les règles de l'art ? Les guides pratiques sont faits pour vous !

Conçu en partenariat avec l'École d'Avignon, un premier guide sur la réalisation des enduits extérieurs vient de paraître. Il comprend une série de conseils et des illustrations pour tout savoir sur ces techniques traditionnelles mais toujours d'actualité. Cet outil servira de support aux agents du service architecture du Parc pour conseiller les habitants qui souhaitent rénover leurs bâtis.

Les deux prochains guides seront consacrés à la menuiserie et à la maçonnerie.

3 questions à :

Isabelle Rolet, experte en matériaux et techniques du bâti ancien à l'École d'Avignon et auteure du guide de recommandations sur les enduits extérieurs.

Vous avez effectué une recherche sur les enduits présents sur le territoire du Parc ?

J'ai parcouru le territoire, principalement en cœur de Parc, afin de déterminer les typologies de traitement de façade les plus représentatifs sur chaque massif. J'ai identifié les matériaux, c'est-à-dire la terre et la pierre locale, leur traitement et leur utilisation pour les enduits et les peintures à la chaux. Sur le mont Lozère, c'est le granit qui est utilisé. Sur la causse Méjean, on a fréquemment recours à une terre rouge argileuse qui donne des enduits ocrés « le brézel » et dans les vallées cévenoles, le schiste prédomine.

Vous avez ensuite concocté des « recettes » pour la réalisation des enduits ?

Effectivement, à partir des prélèvements d'enduits, de peintures à la chaux et de mortier effectués sur des façades représentatives du territoire, j'ai reconstitué 15 échantillons. Les différentes finitions d'enduits sont présentées dans le



Une journée de sensibilisation aux enduits naturels, animée par Isabelle Rolet de l'École d'Avignon s'est déroulée à l'automne dernier à Florac.

© J.C. Carlienc - PNC

guide de recommandations et dans une mallette qui s'accompagne de fiches expliquant les « recettes » pour les préparer. Il faut savoir que la composition des enduits est réalisée traditionnellement à partir des sables et des terres très locales, on peut les retrouver sur le terrain même de la construction. Ce sont des matériaux durables et recyclables. Leur conception ne mobilise que peu d'énergie grise et ils ont peu d'impact sur l'environnement.

Quelle technique adopter pour poser un enduit ?

Tout dépend de la vocation du bâtiment à enduire et des moyens financiers du propriétaire. Pour un bâtiment agricole ou un mur secondaire, le plus économique consiste à appliquer en une seule couche épaisse un simple enduit de terre locale. Il est jeté et recoupé à la truelle. Cette technique donne un enduit un peu rustique et rugueux. Pour un enduit un peu plus soigné, par exemple pour une façade d'habitation donnant sur une rue, l'enduit peut être fouetté à la branche, de buis par exemple. Cet enduit

textures et de couleur entre le parement fouetté et les éléments d'architecture lissés et peints. Des entreprises locales disposent de ce savoir-faire. Après une formation, ces techniques sont à la portée de tout maçon. ●

Où trouver le guide ?

Ce premier cahier sur les enduits extérieurs est consultable sur le site internet du Parc : www.cevennes-parcnational.fr et sur le site internet de l'École d'Avignon : www.ecole-avignon.com



Mon paysage a du Caractère

Regardons de plus près un cliché issu de l'Observatoire Photographique des Paysages du Parc ou de l'Entente Causses & Cévennes.

Quels sont les grands traits de ce paysage ? Qu'est-ce qu'ils nous inspirent ?



Cliché n° 34 de l'Observatoire de l'Entente : Rouveret, Causse Méjean (CAUE 48)



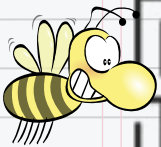
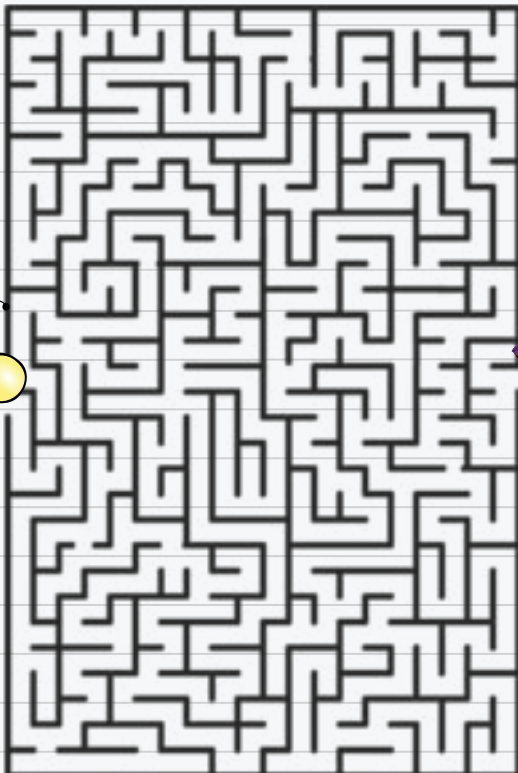
La pollinisation

Mots mêlés

- | | |
|---------------|---------|
| ABEILLE | BUTINER |
| ETAMINE | FLEUR |
| GUEPE | INSECTE |
| MOUCHE | NECTAR |
| PAPILLON | PETALE |
| PISTIL | POLLEN |
| POLLINISATION | SEPALE |
| TRANSPORT | VOLER |



Labyrinthe



Les 7 erreurs

Apollon (Parnassius apollo) © Jacob Hübner (1761-1826)



Réponses page 22





Le petit peuple de l'herbe du sentier de la Roque

Un dispositif d'interprétation vient d'être installé sur le sentier de la magnanerie de la Roque à Molezon. En lien avec l'histoire du lieu, le mobilier pédagogique et ludique fait la part belle aux insectes. Une biodiversité intimement liée aux activités humaines.

Catégorie : sentier de découverte

Distance : 1 km

Durée : 1h

Dénivelé : 80 m

Niveau : très facile



© N. Mallavérne

La magnanerie (D)

Imposante avec ses 3 niveaux et ses cheminées, cette magnanerie est l'une des dernières construites à la fin du XIX^e siècle. Des vers à soie y seront élevés jusqu'à la veille de la Seconde guerre mondiale. Depuis quelques temps, de petits mammifères ont élu domicile dans la magnanerie : une vingtaine de chauve-souris, Petit Rhinolophe. Des caméras permettent de les observer et de mieux comprendre leur comportement.



© N. Mallavérne

La prairie (B)

En descendant le sentier, un premier point d'intérêt se situe au niveau de la prairie qui a récemment fait l'objet d'un inventaire naturaliste. Aussi, un mobilier présente les plantes qui la composent et les insectes qui s'en régaleront. Vous ferez connaissance avec des papillons, sauterelles et autres criquets. Saurez-vous les imiter ?

Une vue imprenable (A)

Depuis le parking, un paysage de crêtes et de valats s'offre au regard. C'est un magnifique panorama sur la partie haute de la vallée française et notamment le hameau de Biasses.



© N. Mallavérne

Un labyrinthe (C)

Après avoir descendu le sentier arboré de châtaigniers, un labyrinthe en bois invite le visiteur à s'y engager. Des médaillons représentant des lézards, chauve-souris, papillons, libellules... ont été incrustés dans le bois. Leur emplacement n'a pas été choisi au hasard !



© N. Mallavérne





Le mûrier : l'arbre d'or (E)

Des mûriers blancs, délices des vers à soie, entouraient la magnanerie. Certains sont encore visibles en contrebas de la bâtisse. Leur forme noueuse est héritée de l'exploitation des rames de feuillage récoltées chaque printemps pendant l'élevage. Ils faisaient l'objet d'autant d'attention que les vers à soie eux mêmes et prenaient souvent les meilleures terres, sur les terrasses de culture proches du mas. Au XVIII^e siècle, 400 000 mûriers sont plantés dans notre région. Surnommé l'arbre d'or, pour l'essor économique qu'il insuffla aux Cévennes, il deviendra un emblème au même titre que le châtaignier. S'il nourrit les vers à soie, d'autres insectes en font aussi leur repas. Saurez-vous les observer ?

E

F

Un nouveau tronçon (F)

Un petit sentier a été ouvert au milieu de la végétation méditerranéenne. Le visiteur déambule sur un chemin ombragé par les chênes verts et bordé par du houx, du fragon petit houx et de nombreux rochers recouverts de mousse. Un mobilier propose d'identifier différentes espèces qui peuplent cet habitat forestier. Un indice : trouver la bonne couleur. Le sentier se termine par une vue à 280° sur la vallée française, un panorama propice à la lecture de paysages.

En bonus

« Les détours de la Roque »

Cet été, chaque mercredi à 10h, deux agents du Parc vous donnent rendez-vous pour une balade de 2h afin de vous faire découvrir le patrimoine naturel et culturel de ce sentier.

> Animation sur réservation au :
04 66 45 81 94

> Près d'ici



La tour du Canourgue

Catégorie : sentier de découverte
Distance : 1,1 km
Durée : 1h30
Dénivelé : 120 m
Niveau : très facile

Le sentier chemine dans un bois de chênes verts, offrant de beaux panoramas sur la vallée française avant de conduire aux vestiges de l'ancien village fortifié des seigneurs de la tour du Canourgue. Un site abandonné au XIV^e siècle. Édifice de défense, cette tour permettait également aux seigneurs d'imposer leur autorité de manière symbolique.

Le Mas cévenol de la Roquette

Catégorie : sentier de découverte
Distance : 2,3 km
Durée : 2h
Dénivelé : 159 m
Niveau : très facile

Du moulin jusqu'aux habitations situées à mi versant, le sentier grimpe à l'ombre des chênes verts et des châtaigniers, dans la fraîcheur du valat. Cette promenade est l'occasion de comprendre comment les Cévenols ont géré et valorisé cet environnement par l'art de bâtir, les aménagements hydrauliques, la gestion et la valorisation de l'espace. 19 balises informent sur l'histoire, la géologie, l'agriculture, l'architecture et les savoir-faire sur ce site.



> Pour aller plus loin

Un dispositif d'interprétation sur le mont Lozère

Il y a du nouveau, depuis ce printemps, sur le sentier de randonnée du Pic Cassini. Le Parc national a installé un dispositif d'interprétation sur les 2 sites emblématiques de ce parcours qui débute au mas de la Barque pour rejoindre le second sommet le plus haut de Lozère.

Au Mas de la Barque

Un sentier de 2 km entre hêtraie sapinière et zones humides propose aux familles d'effectuer leurs premiers pas de naturalistes. Le sentier est scénarisé autour d'un personnage imaginaire « Barque-Page » invitant le visiteur à percer les secrets de cette forêt ancienne de façon ludique, poétique et originale. Une plateforme de 40 m², accessi-

ble à tous les publics, permet une découverte multi-sensorielle de la biodiversité du mont Lozère. Les visiteurs doivent retrouver des empreintes d'animaux, s'immerger dans la vie secrète du bois mort ou encore expérimenter les modes de diffusion des graines.

Au Pic Cassini

Une signalétique originale, associant une évocation de la célèbre famille de géographes éponymes et une table d'orientation « éclatée » qui permet de repérer 15 sommets répartis sur 1/4 du territoire national. Dispersés autour du sommet, des triangles de métal pointent la direction des sommets dont la silhouette est la plus facile à repérer à l'horizon, depuis les Alpes jusqu'à la mer, et des monts du Cantal jusqu'à l'Aigoual.

Retrouvez toute notre offre de découverte sur :

> <https://destination.cevennes-parcnational.fr>



► Les nouveaux arrivés

Matthieu Descombes



a rejoint l'établissement le 1^{er} décembre 2020 et occupe le poste de délégué territorial du massif des vallées cévenoles. Matthieu Descombes était auparavant chef du service développe-

ment durable au parc amazonien de Guyane.

Julien Brinet



occupe le poste de délégué du massif Piémont cévenol depuis le 1^{er} avril 2021. Il est également chargé de mission transition écologique et éco-responsabilité. Auparavant, Julien

Brinet a été chef de projet en charge d'un Plan Climat au Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays d'Arles.

► Départs en retraite



Martine Bourgade chargée de la commande publique au secrétariat général a pris sa retraite le 30 décembre 2020. Elle avait rejoint l'établissement le 4 mars 2019.

Chantal Rouquette

Chantal Rouquette a pris sa retraite le 1^{er} janvier 2021. Chargée du budget et de l'actif au sein du secrétariat général, Chantal était arrivée au Parc le 1^{er} novembre 1989.

► Une pensée

Françoise Dumas qui a assuré l'accueil à la boutique du Parc entre le 1^{er} février 2013 et le 28 mars 2014, nous a quitté le 15 février dernier. Passionnée par la nature, triathlète accomplie aimant par dessus tout parcourir

les pistes à VTT, elle avait accueilli sa nomination au Parc national des Cévennes avec grand bonheur. La maladie ne lui aura pas donné l'opportunité de prendre pleinement possession de son poste. Installée aux Bondons, elle aura néanmoins pu s'appuyer sur son amour inconditionnel de la nature pour affronter chaque étape de son long combat, aux côtés de sa chienne Imluk.

► Vadrouille sur le mont Lozère

Samedi 10 juillet – Jardin du Temple - Pont-de-Monvert sud mont Lozère – A 18h00

En résidence artistique sur le mont Lozère depuis août 2020, le collectif « Lundi Soir » proposera une écoute de son œuvre sonore Vadrouille, 8 enregistrements en lien avec les paysages, l'histoire, les souvenirs... du mont Lozère seront proposés dans un vaste salon éphémère qu'offre le jardin du Temple.

► Une journée avec le Parc

Samedi 18 septembre – Sainte-Croix Vallée Française

Cette journée a pour objectif de faire connaître aux habitants les missions des agents des différents services et mettre un coup de projecteurs sur les actions réalisées avec les acteurs locaux. Pour sa 4^e édition, la manifestation se déroulera en matinée sur plusieurs communes de la vallée Française et le temps fort aura lieu à Sainte-Croix.



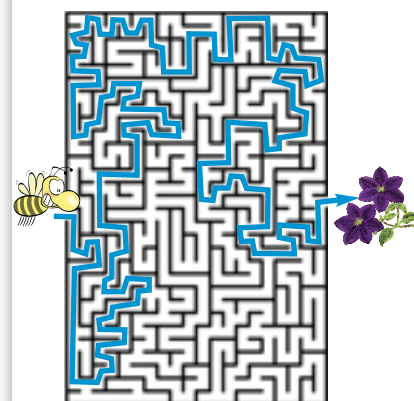
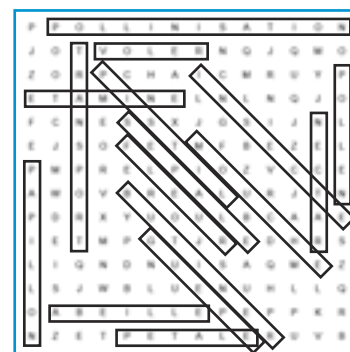
► L'eau, sur le causse Méjean

Vendredi 24 septembre - Florac - En soirée, sur réservation

Lorsqu'il pleut sur le causse Méjean, comment circule l'eau dans ce vaste plateau calcaire et où ressort-elle ?

Une étude pour comprendre le fonctionnement de l'eau souterraine du causse Méjean a été conduite durant 4 ans par le BRGM et le Parc national. Une soirée publique permettra d'en dévoiler les principaux résultats.

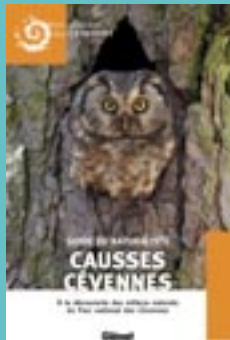
► Réponses p18



> nouveautés

▶ À la boutique

En vente dans les Maisons du Parc, les relais d'info du Parc et à la boutique en ligne www.cevennes-parcnational.fr



Guide du naturaliste Causses & Cévennes 25 €

Auteurs : Ingrid Hoksbergen (PNC) et Mario Klescewski (CEN Occitanie) avec la participation de l'équipe du Parc national des Cévennes et du CEN Occitanie
Editeur : coédition Glénat-PNC
Nouvelle édition, revue et corrigée
Des écosystèmes aquatiques aux écosystèmes forestiers, ce guide de terrain présente l'ensemble des

milieux naturels du Parc national des Cévennes. 168 types de milieux sont regroupés en 56 fiches détaillées. Alliant rigueur scientifique et démarche pédagogique, cet ouvrage est le compagnon indispensable de vos balades. 460 photographies couleurs et une clé d'identification des milieux naturels accompagnent la lecture.

Le Cri des Cévennes 25 €

Éditions CARTOCYCLE

Ce guide unique et complet vous permet d'élaborer votre propre itinéraire à vélo pour partir à l'assaut de l'Aigoual, des Grands- Causses, des gorges, des vallées cévenoises et du mont Lozère. 128 tronçons et 2300



km de parcours sont proposés. Le guide comprend : 1 atlas cyclo-routier de 24 p, 3 cartes intermédiaires qui reprennent les tronçons par thématiques et selon le niveau de difficulté, 1 carte générale, 20 zooms détaillés, les tracés GPS des parcours,

1 guide pratique avec 3 itinéraires, 1 guide numérique avec description complète et profils topographiques des tronçons et une application numérique.

La réglementation en cartes postales

Une façon originale pour s'informer de la réglementation qui s'applique en cœur de Parc. Les principales règles ont été édictées avec humour sur 11 cartes postales aux couleurs vives. **1,5 € l'unité et 12 € le lot de 10**



Affiches et cartes postales 50 ans du Parc
Affiche : 10 € l'unité
- carte postale : 1.50€ l'unité

Les 50 ans du Parc national ont donné lieu à un concours d'affiches. Les plus belles créations sont accessibles en format affiche ou cartes postales. Elles sont vendues au profit d'une association locale.



▶ Au centre de documentation et d'archives



DEREY Alain. Habiter le grand paysage : Ispagnac, Barre-des-Cévennes, Saint-Martin-de-Lansuscle.

Montpellier : ENSAM, 2019. - 167 p.

Réflexion sur la revitalisation architecturale de trois centres bourgs de Lozère, Ispagnac, Barre-des-Cévennes et Saint-Martin-de-Lansuscle, menée par les étudiants de l'école d'architecture de Montpellier, en collaboration avec le Parc national des Cévennes.
Cote : CD05921



BONNIER Jean. À la rencontre des forêts méditerranéennes : quarante années de témoignage.

Les impliqués éditeur, 2020, 307 p.

Ce livre est un témoignage sur les forêts méditerranéennes. Elles structurent les territoires au sein desquels se joue et se développe la vie de nos contemporains, sans qu'ils se rendent toujours compte de leur importance, de leurs multiples valeurs et de leur complexité, de leur dynamique, des services qu'elles rendent et des nécessités de leur gestion. Un livre pour comprendre ce patrimoine végétal extraordinaire des rives de la Méditerranée. (Résumé de l'éditeur).

Cote : DS01685

Ces documents ainsi que de nombreuses autres références sur le sujet du changement climatique sont consultables au **Centre de documentation et d'archives** à Génolhac sur réservation.

Tél. 04 66 61 19 97 • Courriel :

pauline.roux@cevennes-parcnational.fr

Catalogue en ligne :

<http://centre-documentation.cevennes-parcnational.net>



Les 10 lauréats de notre concours du plus beau coup de cœur dans le Parc national des Cévennes



© Eric MAGNANELLI - Depuis le Pic Cassini, mont Lozère



© Yves BOULAU - Balade en raquette à Finiels



© Roger TRAVIER - Depuis la table d'orientation à Fontanille, Corniche des



© Maurice KAMMERER - Vue sur Florac Trois Rivières depuis le Causse Méjean



© Esther RASCHILAS - Vallées cévenoles



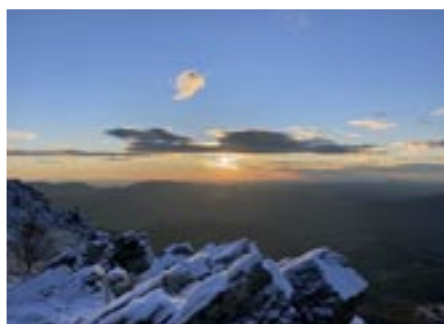
© Christian SIDO - Vers l'Espinass, Ventalon en Cévennes



© JM FABRE - Au dessus du hameau de Tourrières, commune de Vialas



© Laura CAPELIER - Vue sur la draille, signal de Ventalon



© Samuel CHATARD - Depuis le serré de la Toureille



© Marc LEVEJAC - Raquette sur le mont Lozère

Félicitations
à eux pour ces
magnifiques
coups de cœur !